

Transparency International distingue Paris pour son action en matière de déontologie

Transparency International a publié jeudi la liste des Maires les plus investis en matière de transparence et de déontologie. Anne Hidalgo figure en tête de ce classement, avec trois engagements sur cinq qui ont déjà été réalisés depuis les municipales.

Lors des élections municipales, Transparency International avait demandé aux candidats de signer cinq engagements en matière de transparence et d'intégrité. Un an après, l'ONG a dressé un premier bilan, qui distingue particulièrement l'action d'Anne Hidalgo.

« La Maire de de Paris a respecté son engagement de non-cumul des mandats. Elle a également publié sur le site internet de la Ville ses déclarations de patrimoine et d'intérêts adressées à la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) », souligne l'ONG.

Par ailleurs, *« le Conseil de Paris a adopté un code de déontologie à l'usage des conseillers qui fixe notamment des règles en matière de cadeaux et d'invitation – déclaration des voyages et des cadeaux inférieurs à 150 euros, interdiction d'accepter les cadeaux supérieurs à 150 euros – et prévoit, par exemple, la publication annuelle des indemnités et moyens mis à la disposition des élus »,* détaille dans son communiqué Transparency International.

L'ONG se réjouit que ce code de déontologie *« impose en outre à tous les conseillers de Paris la publication d'une déclaration d'intérêts et l'obligation de s'abstenir de participer aux débats et aux votes sur toutes les questions, sujets ou dossiers pour lesquels ils ont un intérêt personnel, familial ou professionnel à l'affaire ».*

Transparency International retient aussi la mise en place *« d'une commission de déontologie indépendante, chargée de veiller à l'application de ce code et pouvant apporter conseils déontologiques aux élus »,* dont la réunion d'installation se tiendra le 6 mai à l'Hôtel de Ville.

En octobre dernier, Jean-Louis Nadal, président de la HATVP, avait déjà salué l'adoption par Paris d'un code de déontologie. *« C'est la première fois qu'une collectivité locale de cette importance adopte un tel code. Il s'agit à l'évidence d'une démarche pionnière et exemplaire qui sera suivie par d'autres »,* avait-il notamment déclaré.

Classement des Maires les plus engagés réalisé par Transparency International



	Transparence du patrimoine des élu(e)s	Fin du cumul des mandats dès 2014	Prévention des conflits d'intérêts dans l'attribution des marchés publics et subventions	Collégialité des décisions d'urbanisme	Formation des élu(e)s à la déontologie
Clermont-Ferrand <i>Olivier Bianchi</i>	●	●	●	●	●
Grenoble <i>Eric Piolle</i>	●	●	●	●	●
Mérignac <i>Alain Anziani</i>	●	●	●	●	●
Metz <i>Dominique Gros</i>	●	●	●	●	●
Noisy le Roy <i>Marc Tourelle</i>	●	●	●	●	●
Paris <i>Anne Hidalgo</i>	●	●	●	●	●
Strasbourg <i>Roland Ries</i>	●	●	●	●	●
Rouen <i>Yvon Robert</i>	●	●	●	●	●
Toulouse <i>Jean-Luc Moudenc</i>	●	●	●	●	●
Villeurbanne <i>Jean-Paul Bret</i>	●	●	●	●	●